



FORMATION CONTINUE 2021

VISIOCONFERENCE

DROIT DU SPORT :

L'AVOCAT MANDATAIRE SPORTIF

Vendredi 9 avril

De 10h00 à 12h00

Daniel DUCO

Avocat au barreau de Toulouse
Mandataire en transactions immobilières
Mandataire sportif

60€ la séance/ 40€ / - 2 ans

Objectifs : Être capable de dresser une synthèse du rôle et des missions de l'avocat mandataire sportif

Pré requis :
Être Avocat.

Programme :

1.Définition

Similitudes et différences avocat mandataire/agent sportif
Complémentarité de ces deux métiers

2.Les missions de l'avocat mandataire sportif

Assistance
Représentation
Négociation
Intermédiation
Les "plus" de l'avocat mandataire sportif

3.Les normes légales et professionnelles à l'épreuve de l'exercice de l'activité de mandataire sportif

4.La question des honoraires

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique à l'issue de la formation.
Quizz anonyme d'atteinte des objectifs.
Questionnaire de satisfaction.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)

**S'inscrire à la
formation**

Date de création : 31/03/2021
Mise à jour : 31/03/2021



EDASOP - 35C Boulevard des Récollets - 31400 TOULOUSE
0561535852 - s.debalorre@ecoleavocats-toulouse.fr - www.edasop.fr